

dans son épaisseur, devant toiser le vide comme le plein, compris dans cette somme de douze livres les crépits et les enduits. Le dit maître Renaud s'oblige de parachever ce bâtiment commencé, le plus tôt qu'il sera possible, suivant que les circonstances le requerront.

M. Fillion, de son côté, s'oblige à lui fournir sur les lieux tous les matériaux nécessaires, les manœuvres dont il aura besoin, pour ne point perdre de temps ; s'oblige à faire tous ses efforts pour que la bâtisse ne traîne pas en longueur, ce qui nuirait à la solidité des murs ; enfin M. Fillion promet de faire achever la dite bâtisse dans l'année 1758, à moins d'en être empêché par quelques causes majeures ; de payer l'ouvrier au fur et à mesure que l'ouvrage avancera, et de faire le parfait paiement de tout l'ouvrage, l'année qui suivra son achèvement.

Comme on le voit dans ce marché, M. Fillion espérait achever son église dans l'espace de trois ou quatre ans ; et cependant ce n'est qu'en 1763 que ce qui concernait le reste de la maçonnerie fut achevé, c'est-à-dire huit ans après qu'on eut commencé à jeter les fondations de l'église.

C'est ce que l'on connaît principalement, par un nouvel écrit du nommé Renaud, maçon, entrepreneur de l'église et signé de sa main, en date du 17 mai 1763, dans lequel, vu les circonstances qui ont retardé la bâtisse de l'église, il consent que M. Fillion fasse continuer son église, par qui bon lui semblera, à condition que lorsque l'ouvrage sera terminé, le toisage de la partie de l'ouvrage faite par lui étant fait, cette partie lui sera payée selon son marché, déduction faite du prix des crépits et enduits.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-heures auront lieu à Mont-Carmel, le 18 ; à Saint-Lambert, le 19 ; à Saint-Alban, le 20 ; au Cap-Saint-Ignace, le 22 ; à Notre-Dame de Lévis, le 24.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.